


République Française	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2024.01.34 Du 3 avril 2024	
Département des Yvelines	L'an deux mille vingt-trois, le 3 avril, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués le 27 mars, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.		
Ville de La Celle Saint-Cloud 	Objet : Révision des tarifs entrées piscine pour l'année 2024-2025 Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20240403-DE2024-01-34-DE Date de réception préfecture : 09/04/2024		
Secrétaire de séance : Françoise ALBOUY	VU le Code général des collectivités territoriales,		
En exercice : 35 Présents : 29 Pouvoirs : 4 Votants : 33	VU , la délibération du 28 mars 2023 fixant les tarifs des entrées piscine		
Pour :31 Contre :2 M-P DELAIGUE, O BLANCHARD	VU , l'avis favorable émis par la Commission Animation, Culture, Sport réunie le 5 mars 2024		
Présents <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE	CONSIDERANT qu'il y a lieu de réviser les tarifs des entrées piscine,		
<u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Dominique PAGES Richard LEJEUNE Mohamed KASMI	Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A la majorité des membres présents et représentés,		
<u>Les Conseillers</u> Laurent BOUMENDIL Bruno-Olivier BAYLE Geneviève SALSAT Laurent DUFOUR Françoise ALBOUY Birgit DOMINICI Georges LEFEBURE Pierre QUIGNON- FLEURET Oliver MOUSTACAS Nathalie PEYRON Philippe LERIN Andrée BLOCH Blaise VIGNON Jean-Luc PRIEUR Jean-François BARATON Jean-François THOMAS Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD	DECIDE :		
Absents excusés : Naïma CONTE EL ALAMI Vincent POUYET Absents ayant donné pouvoir : Juliette DECAUDIN Hélène ALEXANDRIDIS Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL	D'appliquer à compter du 1er septembre 2024, les tarifs des entrées piscine proposés dans le tableau suivant :		
		Cellois (1)	Non Cellois
	Moins de 3 ans / Educateurs du CPEA accompagnant un groupe / Accès vestiaires pour 1 adulte accompagnateur d'un petit en leçon (aide au déshabillage) / Accompagnant d'1 personne détentrice d'1 carte d'invalidité et qui présente 1 handicap qui nécessite l'assistance d'1 tierce personne.	Gratuité	
	Adultes	5,60 €	7,00 €
	Tarif réduit (1) pour : Enfants de 3 à 16 ans, Etudiants, Personne détentrice d'une carte d'invalidité, Plus de 65 ans, Demandeurs d'emploi, Bénéficiaires du RSA, Adultes Familles nombreuses (3 enfants et plus)	3,80 €	4,75 €
	Carte de 10 entrées (validité 2 ans)	45,80 €	57,25 €
	Carte de 10 entrées Tarif Réduit (validité 2 ans) (1)	32,70 €	40,90 €
	Carte de 10 entrées (validité 2 ans) Enfants Familles nombreuses (3 enfants et plus) (1)	24,35 €	30,45 €
	Carte individuelle de 15 heures (validité 2 ans)	40,15 €	50,20 €
	Forfait individuel trimestriel (carte avec photo)	69,10 €	86,40 €
	Forfait individuel annuel (carte avec photo)	193,00 €	241,30 €
	Reproduction d'une carte magnétique perdue	3,35 €	
	Forfait individuel semestriel Aquabike ou Aquatraining (2)	203,00 €	253,90 €
	Forfait mensuel Aquabike ou Aquatraining (2) (3)	46,80 €	58,50 €
	Forfait individuel Annuel Aquaphobie (2)	259,00 €	323,80 €
	Forfait TRIMESTRIEL Aquaphobie (2) (4)	89,90 €	112,40 €
	1 séance d'activité (Aquabike, Aquatraining ou Aquaphobie) (2) (5)	15,85 €	19,80 €

Stage d'apprentissage de la natation : 5 demi-journées de 2h	41,60 €	52,00 €
Stage d'apprentissage de la natation : 4 demi-journées de 2h	33,30 €	41,65 €
Activité Zen lors d'organisation ponctuelle : séance de 15mn hors entrée piscine	6,65 €	

VESTIAIRE (casier à code) GRATUIT

- Les tarifs unitaires ne sont valables que le jour d'achat
- L'utilisation des abonnements et forfaits sont cadrés par un règlement, ainsi que les activités aquabike, aquatraining et aquaphobie
- Possibilités de gratuité pour évènements exceptionnels

(1) Sur présentation d'un justificatif (datant de moins de 3 mois pour le domicile et pour les demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA). Le Centre Médico Psychologique rattaché au Centre Hospitalier de Plaisir bénéficie du tarif Cellois.

(2) 1 séance hebdomadaire de 40mn hors vacances scolaires, jours fériés et fermetures techniques

(3) en cas d'inscription en cours de cycle après le 1er mois, s'il reste de la place (8 max), et jusqu'à la fin du semestre, un mois entamé étant dû

(4) en cas d'inscription en cours de cycle après le 1er trimestre, s'il reste de la place (10 max.), et jusqu'à la fin de l'année, un trimestre entamé étant dû

(5) priorité sera donnée à ceux qui s'inscrivent pour un cycle

Gratuité pour les Centres de Loisirs et l'Espace André Joly de La Celle Saint-Cloud



Pour extrait conforme au registre
Le Maire,

Delaporte

Olivier DELAPORTE

Acte rendu exécutoire en vertu de son
dépôt en Préfecture le 09/04/2024
et de sa publication le 10/04/2024
P/le Maire
Par délégation

Angélique Leducque
Angélique LEDUCQUE
Directrice ressources



La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.